

ASSAINISSEMENT AUTONOME - Présentiel

La formation aborde dans son ensemble les exigences réglementaires, les caractéristiques d'imperméabilité des terrains ainsi que les principes de fonctionnement des systèmes d'assainissement autonome.

Objectifs opérationnels

- Conduire sur le terrain une enquête de reconnaissance d'un système d'assainissement autonome existant

Public Concerné

- Techniciens de la construction

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation nécessite une bonne culture technique bâtiment et sur l'élaboration de rapports écrits.

Contenu

Principes de fonctionnement des installations d'assainissement autonome et les principaux systèmes existants sur le marché

Assainissement collectif, non collectif

- Evaluation environnementale d'un projet, démarche ERC
- Collecte, pré-traitement, épuration, infiltration, rejet
- Notion de qualité des eaux usées
- Réutilisation des eaux usées

Exigences réglementaires (Code de la Santé, Règlement et Loi)

- Code de la santé publique (article L1331-1).
- Règlement Sanitaire Départemental
- Loi sur l'eau : Schéma directeur d'assainissement au niveau des communes
- Les SPANC

Caractéristiques des terrains/notions de perméabilité des sols

- Eaux vannes, eaux ménagères
- Infiltration dans le sol. Le test de Porchet
- Fonctions des systèmes d'assainissement
- Protection des nappes souterraines
- Pré-traitement
- Epuration et évacuation par le sol
- Epuration des effluents avant rejet
- Huiles et graisses

Caractéristiques techniques et mise en oeuvre des systèmes d'assainissement autonome

- Fosse toutes eaux et fosse septique
- Installations d'épuration biologique à boues activées, à cultures fixées
- Tranchées d'épandage à faible profondeur, lit d'épandage
- Septodiffuseurs
- Lit filtrant vertical non drainé
- Lit filtrant drainé à flux vertical
- Bac à graisses
- Fosse chimique, fosse d'accumulation, puits d'infiltration
- Mise en œuvre : Arrêté du 6Mai1 996 modifié et DTU64-1 (norme XPP16-603)

Analyse des causes de dysfonctionnement des systèmes d'assainissement autonome

- Manque d'entretien, mouvements du sol bouchons, altération des composants
- Présentation d'une trame de rapport de visite type

Méthodologie de recueil de l'information sur site

- Historique, plan
- Recherche d'indices, constat visuel sur le terrain, sondages
- Rédiger le rapport

- Convergence des indices, grille de constat et décision

Le livre des Editions Ginger "Assainissement non collectif" est remis aux participants.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés illustrés d'exemples et les apports d'une méthodologie.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation

Qualification Intervenant(e)s

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur spécialisé eau et assainissement.

Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com